



Rapport d'activité 2004 de la Commission fédérale pour les questions féminines (CFQF)

Priorité 1

Politique sociale

Révision de la loi sur les allocations pour perte de gain (allocation pour perte de gain en cas de maternité)

L'acceptation de la révision de la LAPG et, par conséquent, de l'allocation pour perte de gain en cas de maternité, lors de la votation populaire du 26 septembre, a été au cœur des préoccupations de la Commission. Elle a par conséquent pris contact, en octobre 2003, avec les organisations, partis et associations intéressés et les a conviés à plusieurs rencontres qui ont lieu dans la ville fédérale. Résultat: 145 organisations oeuvrant dans tous les secteurs de la société ont apporté leur soutien. Le 22 juin, la CFQF a mis sur pied une conférence de presse à Berne, à laquelle se sont associées la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales, l'Association suisse des infirmières et infirmiers, de même que l'Union des paysannes suisses. Elle a en outre contribué à la formation de l'opinion publique en éditant le dépliant «Oui à l'allocation pour perte de gain en cas de maternité! Oui à la révision de la loi sur les allocations pour perte de gain!», qui expose les faits et arguments essentiels qui fondent l'acceptation de la révision. Ce dépliant a suscité une très forte demande. La CFQF a fait office d'adresse de contact et renseigné les organisations et les particuliers désireux de s'engager activement en faveur de la révision.

Projet «Contribution d'entretien après le divorce et aide sociale»

La CFQF se livre actuellement à une analyse, intitulée «Contribution d'entretien après le divorce et aide sociale», de la jurisprudence du Tribunal fédéral et des décisions judiciaires publiées portant sur la réglementation de ladite contribution. Il s'agit d'examiner l'évolution de la situation depuis l'entrée en vigueur, le 1er janvier 2000, du nouveau droit du divorce. L'étude est menée par Elisabeth Freivogel, avocate, et sera disponible en 2005.

Priorité 2

Projet de mentoring «de femme à femme» (CSAJ, CFQF)

C'est déjà le 4ème cycle du projet de mentoring qui s'est déroulé en 2004. Vingt-cinq jeunes femmes (mentees) ont eu chacune, pendant un an, la possibilité d'observer dans l'exercice de son activité une politicienne ou une femme membre d'une association (mentor) ayant une certaine expérience. Elles ont ainsi collecté une quantité de conseils et d'informations en matière de planification de carrière et de réseautage. Le projet «de femme à femme» a été lancé en 2001 par le Conseil suisse des activités de jeunesse CSAJ et la CFQF. Le dernier (provisoirement) cycle aura lieu en 2005.

Priorité 3

Médias et politique

Etude «Doing gender dans les médias pendant la campagne électorale?»

Sur mandat de la CFQF, la prof. Sibylle Hardmeier et Anita Klöti, de l'Institut de sciences politiques de l'Université de Zurich, ont étudié au moyen d'un échantillon de 15 quotidiens et journaux du dimanche la couverture par la presse des élections fédérales d'octobre 2003. Un résumé des résultats a été publié dans le n° 1.2004 de «Questions au féminin» (voir également sous Priorité 5).

Etude «Elections fédérales 2003: Médias, politique et genre»

Comme à l'occasion des élections fédérales de 1999, les informations fournies par les chaînes de TV et de radio suisses en 2003 ont fait l'objet d'une étude. Cette analyse selon le critère du sexe est l'œuvre de Sonja Stalder, licenciée en sciences politiques, journaliste RP indépendante à Berne. Les résultats seront disponibles en 2005.

Priorité 4

Prises de position sur des thèmes ayant trait aux femmes et à l'égalité

Prise de position sur l'initiative parlementaire 00.419 Protection contre la violence dans la famille et dans le couple (janvier)

La Commission soutient le projet de loi, destiné à protéger les victimes de violences domestiques. Dans ce sens, il prévoit la possibilité d'expulser la personne violente du domicile qui était commun au moment des faits ou antérieurement à ces derniers, et de lui interdire d'y retourner pendant une période déterminée. Le nouvel art. 28b du Code civil procède du constat que la violence domestique ne constitue plus un problème ressortissant à la sphère privée. Il concrétise – et c'est là un élément fondamental – le principe selon lequel les victimes peuvent rester dans leur environnement habituel mais les auteurs des délits doivent le quitter.

Texte de la prise de position dans «Questions au féminin» 1.2004

Prise de position sur les initiatives parlementaires 00.436 et 00.437 Prestations complémentaires pour des familles (juin)

La CFQF salue l'intention de la Confédération d'introduire au niveau national des prestations complémentaires pour des familles. Cependant, une solution fédérale n'a un sens que si l'on uniformise également le régime des allocations pour enfants et on l'harmonise avec celui des prestations complémentaires en question.

Texte de la prise de position dans «Questions au féminin» 2.2004

Priorité 5

Publication de la revue «Questions au féminin»

Le no 1.2004 (juin) de «Questions au féminin» a pour thème principal la «pauvreté». Il comporte en outre un état des lieux en matière de représentation des deux sexes au parlement après les élections fédérales de 2003.

Le no 2.2004 (novembre) de la revue contient le résumé succinct de l'étude «Doing gender dans les médias pendant la campagne électorale» (voir également Priorité 3). Un autre article

porte sur les résultats d'un sondage effectué auprès des candidates et candidats des partis gouvernementaux dans cinq cantons.

Autres activités

Politique suisse des droits humains

A la demande du Département fédéral des affaires étrangères, la CFQF a communiqué sa position sur la création d'une institution nationale chargée de protéger les droits humains. Elle a insisté sur le fait qu'une institution de ce type a sa raison d'être mais ne peut œuvrer de façon fructueuse que si elle a été dotée des ressources humaines et financières appropriées. Il s'agit donc d'établir préalablement si la volonté politique de renforcer les droits humains existe dans notre pays.

48ème session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU, à New York

Le vice-président de la CFQF a pris part, en qualité de membre de la délégation suisse, à la 48^{ème} session de la Commission de la condition de la femme (CSW) à New York (du 1^{er} au 12 mars). La CSW s'est notamment penchée sur le rôle des hommes dans le domaine de l'égalité des sexes et a adopté des recommandations à ce sujet.

Généralités

Séances plénières

La CFQF a convoqué ses membres à quatre reprises (23 mars, 22 juin, 9 septembre, 25/26 novembre). Lors de la dernière séance de deux jours, organisée à Delémont/JU, ils ont participé à un échange d'expériences avec des représentantes et représentants de la politique aux niveaux local et cantonal, du Bureau de l'égalité, de la Commission cantonale de l'égalité ainsi que des organisations féminines.

Bureau

Le Bureau et le Secrétariat de la CFQF se sont réunis à intervalles réguliers pour planifier les affaires courantes. Une retraite de deux jours a eu lieu en août. Les participant-e-s y ont défini les priorités pour 2005 et préparé le plan de travail à l'intention du plénum.

Membres

Ont été élu-e-s au début de la période administrative 2004-2007:

- Renata Böhi-Reck, journaliste/spécialiste RP, co-présidente de la Société d'utilité publique des femmes suisses, Uster ZH
- Claudia Bosia, Tecnico dell'abbigliamento ST, Union suisse des arts et métiers, Pazallo TI
- Anna Christen, licenciée en lettres, Travail.Suisse, Berne
- Martine Chaponnière, Dr en sciences de l'éducation, Genève
- Ruth Derrer Balladore, licenciée en droit, Secrétariat de l'Union patronale suisse, Zurich
- Martin Senti, Dr en sciences politiques, privat-docent/rédacteur, Zurich
- Etienne J. Verrey, spécialiste des questions d'égalité, vice-présidente de alliance f, Lausen BL
- Lucie Waser, institutrice/étudiante en lettres, Berne

Enrico Violi, membre et vice-président de la Commission, a donné sa démission pour la fin de l'année 2004. Le Conseil fédéral a élu son successeur à titre de membre en la personne de Thomas Beyeler, théologien et spécialiste du gender management, Berne. Lucie Waser a été élue par la Commission en qualité de vice-présidente dès 2005.